

Conditions d'accès

Baccalauréat général, spécialités :
Numérique Sciences Informatiques (NSI),
Mathématiques,
Option Maths Expertes vivement conseillées.

Poursuite d'études

Masters proposés à l'université d'Orléans

Master Informatique
Parcours Informatique Mobile Intelligente et Sécurisée
(IMIS)

Master méthodes informatiques appliquées à la gestion
des entreprises (MIAGE)

École d'ingénieur informatique et master informatique
d'une autre université

Métiers

Après une Licence (BAC+3) :
Développeur, Administrateur
Après un Master (BAC+5) :
Ingénieur, Chargé de projet
Après un Doctorat (BAC+8) :
Chercheur

Licence Informatique

Parcours Ingénierie informatique
Parcours MIAGE

BAC +3

Taux de poursuite d'études :
plus de 95 %

Taux d'insertion proche de 100 %
(directement après le master)

Possibilités d'entrée après réorientation
accès en L2 ou L3 informatique
après une CPGE MP21/MPI (ou MPSI/MP
option informatique)

accès en L3 Informatique
après un BUT2 ou BUT3 informatique

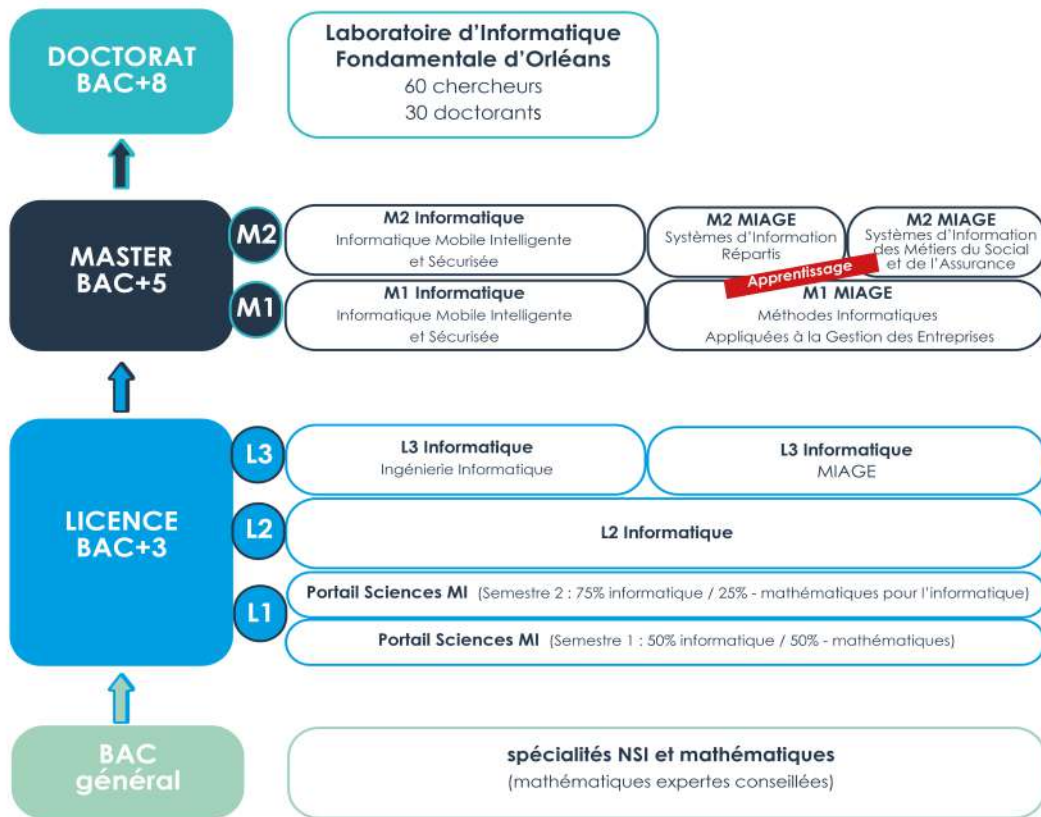
accès possible en L3 MIAGE
après certains BTS

Scannez pour plus
d'information





Devenir chercheur ou ingénieur
en INFORMATIQUE
à l'UFR Sciences et Techniques,
une orientation sûre vers des métiers d'avenir



Contact

UFR Sciences & Techniques
Pôle Informatique

Pour la L1 : secretariat-portail-sciences.st@univ-orleans.fr

Pour la L2 et L3 : secretariat-info.st@univ-orleans.fr

